

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MAI 2022**

Date de convocation : 24/05/2022
Date d'affichage : 24/05/2022

*L'an deux mille vingt-et-deux le trente-et-un mai à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SCHLEGEL Régis, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN
Didie,r DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte,*

*Absents représentés/excusés :
NACHI Lahcene, procuration à SCHMITT Jean-François
SCHMITT Jean-François*

Absents non excusés :

Mme MEYER Laure a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 12/04/2022

Finances locales

3. Décision modificative budget principal 2022

Commande publique

4. Rénovation énergétique groupe scolaire – attributions des marchés lot 1 à 4

Domaine et Patrimoine

5. Achat de parcelles – lotissement orée du bois
6. Renonciation à Déclaration d'Intention d'Aliéner

Divers et communication

7. Décisions prises par délégation
8. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 13 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT
Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne MEYER Laure, secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 12/04/2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12/04/2022

Finances locales

1. DCM2022037 - Décision modificative budget principal 2022

Le Conseil Municipal, Après délibération, à l'unanimité (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

- ↓ Décide de procéder à la décision modificative suivante sur le budget principal de l'exercice 2022 :

SENS	CHAP.	COMPTE	Op.	NATURE	MONTANT
D-F	042	6811	/	Dotation aux amortissement	2 715.60 € +
D-F	023	023	/	Virement à la section d'investissement	2 715.60 € -
R- F	040	2084411	OPFI	Subvention d'équipement en nature – organisme public – biens mobiliers	2 715.60 € +
R-F	021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement	2 715.60 € -
TOTAL					0 €

Commande publique

2. DCM2022038 - Rénovation énergétique groupe scolaire – attributions des marchés lot 1 à 4

Le conseil municipal, Après avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention)
Attribue les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire lot 1 à 4 aux entreprises suivantes :

- LOT 1 – Désamiantage : Entreprise SE GUNAY Carrefour de l'Europe rue Jean Prouvé 57600 FORBACH pour un montant de **22 601.00 € HT (27 121.20 TTC)**
- LOT 2 – Couverture isolation combles : ETS MALRIAT ZI chemin de Dambach 57230 BITCHE pour un montant de **58 538.80 € HT (70 246.56 € TTC)**
- LOT 3 – Isolation Thermique extérieure : LES PEINTURES REUNIES 22 avenue du Général de Gaulle 57600 FORBACH pour un montant de **41 000 € HT (49 200 € TTC)**
- LOT 4 – VMC : ETS HOULLE 10 rue des Frères Lumière 57206 SARREGUEMINES pour un montant de **72 250 € HT (86 700 € TTC)**

Domaine et Patrimoine

3. DCM2022039 - Achat de parcelles – lotissement orée du bois

Le conseil municipal,
Après délibération, à l'unanimité (13 voix pour, 0 contre, 0 abstention) se porte acquéreur des parcelles suivantes au prix de 360 € l'are

Section	N° parcelles	Surface en are	Prix
10	71 – In der Thauwiese	2.70	972.00 €
10	78 – In der Thauwiese	13.72	4 939.20 €
10	79 – In der Thauwiese	10.52	3 787.20 €

M. le Maire a été destinataire d'une pétition pour autoriser l'arrêt du bus scolaire dans le bas du village. Il a pris contact avec la CASC qui gère le transport et souhaite voir les demandeurs afin de clarifier certains points. Il reviendra vers le conseil municipal dès complément d'information.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 00.

Le secrétaire de séance
Signé : MEYER Laure

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY



**La présente séance comporte les délibérations n° 2022037 à 2022040
Et décisions par délégation n° DEC2022016 à DEC2022019**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2022037	Décision modificative budget principal 2022	7.1
DCM2022038	Rénovation énergétique groupe scolaire – attributions des marchés lot 1 à 4	1.1
DCM2022039	Achat de parcelles – lotissement orée du bois	3.1
DCM2022040	Renonciation à Déclaration d'Intention d'Aliéner	2.3
DEC2022016	Renonciation à droit de préemption 8 rue du chemin de fer	2.3
DEC2022017	Renouvellement concession funéraire n° 10/1992 RIMLINGER	3.2
DEC2022018	Marché public - sondage sols CIRSE	1.1
DEC2022019	Renonciation à droit de préemption maison 21 la pommeraie	2.3

10	79 – In der Thauwiese	10.52	3 787.20 €
	Total	26.94 ares	9 698.40 €

4. DCM2022040 - Renonciation à Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal, Après avoir délibéré, à l'unanimité (12 voix pour, 0 contre, 0 abstention), décide de renoncer au droit de préemption portant sur les biens cadastrés section 2 parcelles 82 et 83, d'une surface totale de 610 m² – sises rue de l'église.

Divers et communication

5. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
DEC2022016	Renonciation au droit de préemption bien cadastré section 2 n° 37 a et 37 b	1852	8 rue du chemin de fer	2.3
DEC2022019	Renonciation au droit de préemption bien cadastré section 2 N° 552/100	451	21 la pommeraie	2.3

➤ Concessions funéraires

N° DECISION	Objet	Durée	Montant	Nomenclature ACTES
DEC2022017	Renouvellement Concession funéraire tombe n° 10/1992	30 ans	230 €	3.2

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
DEC2022018	Marché public – sondages sols	CIRSE - SAINT NICOLAS DU PORT	3 560.00 €	1.1

6. Divers et communication

1) ONF

M. le Maire rappelle aux élus l'intervention de M. MOUCHET, garde forestier, prévue le 11 juin prochain en forêt communale, portant sur les effets des changements climatiques sur la forêt.

2) Présentation aux citoyens

M. le Maire rappelle aux élus la présentation des projets communaux à l'attention des citoyens qui aura lieu le 24 juin prochain à 18 h dans la salle communale.

3) Réponse à pétition